



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Excellences calabraises au Salon International de l'Agriculture à Paris – du 23 février au 3 mars 2019***

La France – deuxième partenaire commercial de l'Italie – est un pays qui remplit toutes les conditions pour répondre à la stratégie d'internationalisation de la région Calabre car il présente les avantages suivants pour les entreprises agroalimentaires calabraises :

- La gastronomie italienne est en France la plus appréciée de toutes les cuisines étrangères selon une enquête récente.
- Le consommateur français est un consommateur averti, habitué à reconnaître et à apprécier la spécificité et la bonté des produits calabrais, et extrêmement attentif au rapport qualité-prix. De ce point de vue, les produits calabrais répondent aux attentes du marché français, des produits spécifiques par leur caractère unique et leur qualité.
- Une croissance constante de la consommation a été enregistrée pour les produits de la diète méditerranéenne et les produits sains et biologiques. Ces derniers, certes appartenant à un secteur de niche, représentent toutefois une filière au développement croissant, avec un consommateur français sur deux ayant déjà acheté des produits biologiques.

C'est dans ce cadre que s'insère le projet « Spécialités calabraises en France », réalisé par la **Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille** – en partenariat avec le CCIE de Lyon et la MULTI SRL – et avec la collaboration de la **Région Calabre/département Présidence** –, pour la mise en œuvre des orientations stratégiques pour la promotion internationale du Système Calabre 2017-2020. Une vision annuelle qui se distingue par son parcours complet offert aux entreprises calabraises, en les préparant à l'internationalisation avec un coaching adapté, leur permettant ainsi d'optimiser les résultats de la stratégie employée sur le marché et de faire un suivi commercial approprié.

Facteur indispensable pour l'insertion des produits régionaux sur le marché français, la mise en place d'actions de marketing et de promotion, en valorisant la spécificité et la qualité, et en transmettant l'image et la tradition de la gastronomie calabraise. La première des quatre actions du projet - dont **la Chambre de commerce italienne pour la France de Marseille est chef de file** - consiste justement à la réalisation de cet objectif.

Les productions typiques calabraises seront ainsi les protagonistes de la 56<sup>e</sup> édition du Salon international de l'Agriculture à Paris qui, depuis sa création en 1964, est devenu le plus grand événement du secteur en France. Avec plus de **1 000 exposants** provenant de **quarante pays** environ, ce salon est une véritable fenêtre sur le monde de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans toute sa diversité. Chaque année, plus de **700 000 visiteurs** parcourent les allées de la Porte de Versailles et parmi eux on compte plus de **33 000 visiteurs professionnels**.

**Pour la première année, un collectif d'entreprises de la région Calabre** pourra tester ses productions pendant un événement unique en son genre, certifié BtoC avec vente directe au public et, en même temps, en présence d'opérateurs susceptibles de discuter et de saisir de nouvelles opportunités commerciales. **Hall 5.2, stand C 032!**

Contact : Annamaria PERNA

Responsable Foires et Événements en France

[promotion2@ccif-marseille.com](mailto:promotion2@ccif-marseille.com)

0033 6 71 70 81 71